

**INFORMATION COLLECTIVE PREPA APPRENTISSAGE**  
**Métiers d'Aide-Soignant(e), d'Auxiliaire de Puériculture,**  
**d'Accompagnant(e) Educatif(ve) et Social**  
**JEUDI 27 JUIN A 14H avec le GROUPE SOS**

**LES METIERS :**

**L'aide-soignant(e)** assure les soins d'hygiène et de confort des personnes, sous la responsabilité et le contrôle d'un·e infirmier·ère. Un·e aide-soignant·e peut prendre le pouls et la température, vérifier l'état des pansements et des drains, et veiller à ce que les patients prennent leurs médicaments. Au besoin, il aide à la toilette, à l'habillage ou au repas.

**L'auxiliaire de puériculture** travaille avec des enfants très jeunes. Il encadre leurs activités et console les chagrins. Il sert de parent de substitution et pour accomplir ce rôle, il doit effectuer un certain nombre de tâches : accueil journalier des enfants, encadrement en veillant à leur bien-être et à informer les familles, préparer et organiser des activités (ateliers, jeux...), surveiller les interactions entre enfants, veiller à la propreté des locaux et à l'hygiène des enfants, réceptionner et aider les enfants lors de la prise de repas, tout en leur enseignant à manger de manière autonome. Respecter les normes d'hygiène et sécurité de l'établissement.

**L'accompagnant(e) éducatif(ve) ou social** aide au quotidien des enfants, des adultes ou des personnes âgées vulnérables ou en situation de handicap. Il·elle les accompagne dans les actes de la vie courante (la toilette, les tâches ménagères, les déplacements, etc.), et les aide à avoir une vie sociale. Il·elle travaille en relation avec des professionnel·le·s du secteur médical, social et/ou éducatif (médecins, infirmiers, enseignants...), sans se substituer à eux.

**LA FORMATION :**

La **Prépa Apprentissage** vers les métiers d'**Aide-Soignant(e), d'Auxiliaire de Puériculture, d'Accompagnant(e) Educatif(ve) et Social** proposée par le **Groupe SOS** :

- **4 groupes d'une durée de 14 semaines à compter du 16 septembre 2024** :  
=> dates de démarrage prévisionnelles : 16 septembre, 23 septembre, 30 septembre, 7 Octobre,
- comprend 15 jours de stage et 4 jours de formation par semaine
- est constituée de 10 à 15 personnes par groupe
- lieux de formation pressentis : Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis, Saint-Ouen,...

**Avantages** : Place réservée en alternance avec un employeur pour tous ceux qui réussissent la Prépa apprentissage « Prépapp ». **Indemnités** prévues dans le cadre du dispositif ASP - **Possibilité de financer le permis de conduire.**

**PREREQUIS** : Avoir entre 16 et 29 ans, sans condition de formation et de diplôme  
+ **Ne pas être en emploi, en formation ou scolarisé**  
+ **Savoir lire et écrire le français + Habiter en Seine-Saint-Denis + Etre motivé(e)**

**PROFIL RECHERCHE** : Avoir envie d'aider les autres + Sens du contact, de l'écoute + Intéressé par la variété des missions possibles

**Jeudi 27 juin à 14h00**

**Espace Maison de l'Emploi de La Plaine Saint-Denis**  
**3 rue de la Procession**  
**93210 La Plaine Saint-Denis**

**Inscription obligatoire** : envoi CV par mail (indiquer l'objet) à : [david.morain@plainecommune.fr](mailto:david.morain@plainecommune.fr)  
=> le jour J les **participants** apportent un stylo et un CV.

Déroulé :-> **Présentation de la prépa apprentissage par le Groupe SOS** et échange avec la salle  
-> **Entretien** (si personne intéressée)

**LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT** : 1. Information Collective 2. Entretien de motivation